VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

RENSEIGNEMENTS TEST URINAIRE

Par Profil supprimé Postée le 03/03/2017 19:10

> Bonjour suite à une annulation de permis pour conduite sous l'enprise de stuppefiants et de demande de test urinaire pour la visite médicale demandé par la préfecture, je souhaiterais savoir jusqu'à combien de temps il preuve remonter pour positiver le test . Et d'autre part des personnes m'ont dit faire uriner d'autre personne après eux meme avoir déjà effectué des test urinaire . N'arrive t'il vraiment pas à se rendre compte du subterfuge ?

Mise en ligne le 06/03/2017

Bonjour,

Vous semblez nous poser deux questions :

Quelle est la durée de positivité, (nous présumons du cannabis ou son principe actif), dans les urines ?

Est-il possible de faire un tour de passe-passe pour substituer les urines d'une autre personne à vos urines pour échapper au dépistage ?

D'abord, concernant la durée de positivité du thc dans les urines, elle est de 3 à 5 jours pour l'usager occasionnel et de 30 à 70 jours pour l'usager régulier.

Ensuite, pour ce qui est du subterfuge que vous évoquez, nous ne voyons pas comment certains auraient pu le réaliser, sachant que les test se font en présence de professionnels qui connaissent leur métier.

A ce jour, nous n'avons pas connaissance dans les retours que nous avons, de personne ayant déjà fait ce tour de passe-passe, qui s'il est réalisé, place son auteur, il faut le rappeler, dans une situation frauduleuse.

Pour votre information, nous vous mettons en lien notre dossier dépistage et notre tableau des durées de positivité de plusieurs drogues.

Si vous souhaitez parler de votre consommation et de ce qu'elle engendre pour vous contactez-nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 0h00 ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- Dossier dépistage : le dépistage